

CALENDRIER 2014

Portes Ouvertes le samedi 17 mai à partir de 14h,

et le dimanche 18 mai, à partir de 10h.

Assemblée Générale le 3 juin à partir de 20h.

Portes Ouvertes, Fête des Animaux,

le samedi 4 octobre, à partir de 14h,

et le dimanche 5 octobre, à partir de 10h.

HORAIRES DU REFUGE

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 14h30 à 18h30.

Le dimanche, de 10h à 12h, **fermeture hebdomadaire le jeudi.**

Du 1^{er} novembre au 28 février

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 13h30 à 17h30.

Le samedi de 13h30 à 16h30, le dimanche de 10h à 12h.

Fermeture hebdomadaire le jeudi.

TARIFS PRATIQUES EN 2014

Adoption d'un chien 200€ (160€ s'il a plus de 5 ans)

Adoption d'un chat : 90€

Adhésion annuelle ouvrant droit à pension : 10€

Pension : hébergement par nuit 9,50€

Supplément pour chauffage : 4€

Journée en fourrière : 9,50€

Puce électronique : chien – 50€, chat – 35€

Vaccination contre la rage : 23€

Frais de gestion (recherche propriétaire...) : 16€



Athos 6, Page 16

La Lettre d'Athos

A.C.P.A.



*Bulletin d'information de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux
Imprimé ACPA - ne pas jeter sur la voie publique*

Refuge « Charlotte Even » - Chemin du Platier

51510 FAGNIERES - Tél : 03 26 70 54 70

Site Internet : www.refuge-acpa.fr

e-mail : association.animauxprotection@orange.fr

LE MOT DE LA PRESIDENTE ...

Chers amis des animaux ,

S'il est vrai qu'une photo est plus parlante que tous les discours , il vous faut , avant de lire ces quelques lignes , aller voir la page 15 de ce bulletin . Vous comprendrez facilement la colère qui m'envahit ainsi que tous les protecteurs des animaux.

Car enfin , personne n'est contraint de prendre chez lui un animal, quel qu'il soit . Serait-ce trop demander à chacun de réfléchir avant de s'engager ?

Un animal n'est pas une paire de chaussures qui cesse de plaire le lendemain de l'achat et que l'on abandonne au fond d'une armoire . Un animal est un être vivant , sensible , qui doit être nourri , soigné... aimé pour tout dire. Nous en sommes responsables tout au long de sa vie avec nous . Il a tant à nous donner ! Sinon , pour les caprices d'un moment , il y a de très jolies peluches , qui ne réclament rien et sont très décoratives sur le canapé du salon .

Aidez-nous à faire comprendre cela aux inconscients... (et je reste polie !)

D. Sachet-Rondeaux

*La rédaction : Mmes D. Sachet - Présidente, J. Rondeaux, secrétaire,
Melle M-N. Albert, M. D. Game, Mme E. Génel, Melle B. Sachet.*

ADOPTER DANS UN REFUGE ? POURQUOI PAS ?

Si vous n'avez pas forcément envie de fréquenter les concours canins ou félins, si vous êtes plus intéressés par le contact affectif que vous recherchez auprès d'un animal que par ses standards conformes aux critères officiels de sa race, pourquoi ne pas rendre visite au refuge et y rencontrer un nombre toujours trop élevé de candidats à l'adoption.

D'abord, vous sauverez une vie, ce n'est pas rien, peut-être deux, car la place ainsi libérée sera ouverte à un autre animal en détresse.

Ensuite, contrairement aux idées reçues, vous aurez peu de mauvaises surprises. En effet, la plupart du temps, le candidat à l'adoption, chien ou chat, est là depuis un certain temps, il est connu, ses défauts et qualités ont été révélés, ses habitudes aussi. Et pas de surprise sur l'évolution de sa taille puisqu'il est en général déjà adulte !

Côté santé, les refuges, et notre refuge, travaillent avec des vétérinaires, qui tatouent, soignent, vaccinent, stérilisent, conseillent, de manière à remettre aux mains de l'adoptant un animal en bonne santé. (à l'ACPA les vétérinaires viennent deux fois par semaine pour assurer le suivi de la santé de nos pensionnaires).

Côté relationnel, sauf exceptions rarissimes, l'animal adopté s'attache en général très fortement à sa nouvelle famille, et la plupart du temps le retour qui en revient au refuge lors des enquêtes de suivi s'exprime par « c'est un vrai pot de colle, il ne me lâche pas d'une semelle ! ». Même si, bien sûr, le nouveau maître est amené à poser des règles de vie différentes de celles que l'animal a connues au cours de son ancienne vie. Ce que l'adopté accepte, peut-être par crainte d'être à nouveau rejeté.

Enfin, et là aussi il s'agit de préjugés, les caprices humains étant ce qu'ils sont, on ne trouve pas que des bâtards dans les refuges, mais aussi des animaux racés, achetés sous l'influence de la mode, ou d'un acte irréflectif, et rejetés sans plus de réflexion.

Donc, avant de vous décider, venez visiter notre refuge, écoutez les conseils de notre gardien qui vous aideront à réfléchir, car l'acte d'adoption n'est pas anodin, il représente un contrat de plusieurs années avec un animal, à qui on promet soins, nourriture, affection, et si vous vous engagez, vous ne serez pas déçu, et vous aurez, de plus, la satisfaction d'avoir accompli une bonne action.

Même pas honte !!!



Comment peut-on en arriver là ?
Et oser prétendre que cet animal squelettique, quasi mourant de faim, « ne veut pas manger ce qu'on lui donne »
Comme s'il s'agissait d'un enfant capricieux.
A l'évidence, il ne mangeait pasce qu'on ne lui donnait pas.



A raison de 4 repas fractionnés par jour, et sous surveillance vétérinaire, cette femelle Dogue de Bordeaux a lentement repris une allure plus conforme aux standards de sa race.

Elle est maintenant sauvée, et ne demande qu'à être adoptée.

Contrairement, en effet, à ce que colportent certaines personnes mal informées et malveillantes, nous tentons tout ce qui est possible pour sauver nos animaux, même quand ils nous arrivent dans des états où leur survie n'est pas garantie, ce qui était le cas de cette pauvre Célia.

Cette volonté s'affirme au travers des dépenses engagées, pour les soins comme pour la nourriture :

Rien que pour les 8 premiers mois, de janvier à août 2014 : 19 400,67€ de frais vétérinaires, et 6172,60€ d'achat de croquettes, auxquels il faut ajouter un don d'une tonne de fournitures « Royal Canin ».

Rappel : Ce n'est pas parce qu'on entre doucement dans l'automne qu'il faut oublier les précautions utiles à la santé de nos petits amis, vaccins, vermifuge, protection antiparasitaire, surveillance des oreilles...

Enfants et animaux ...HISTOIRE VRAIE

Le jeudi 21 août 2014, Suka, une chatte de six ans est morte dans la soirée en présence de Marie, sa maîtresse.

Elle surveillait déjà Suka depuis deux jours, suite à une consultation chez le vétérinaire car elle ne mangeait et buvait plus.

Vendredi matin au réveil, et comme à leur habitude, les enfants de Marie : Noëline, Théotim et Enora réclamèrent après Suka.

Voyant l'inquiétude de ses enfants, Marie les réunit autour d'elle pour leur annoncer :
« Vous saviez que Suka était malade ces derniers jours, malheureusement elle nous a quittés hier soir. »

Les petits furent anéantis par cette triste nouvelle et pleurèrent à chaudes larmes. Pour consoler ses bambins, et donner une autre vie à Suka, Marie leur dit :
« Suka est partie au ciel, au paradis des chats. Elle est devenue une étoile qui veille sur nous, tous les jours. Elle a rejoint Mitsie, le chat de Mamy et toutes les autres personnes de notre famille. »

Noëline pensive, dit : « Tu sais, maman, Suka va nous manquer. »
Marie lui répond : « Oui, elle nous manque déjà !. »

Noëline, Théotim et Enora ont toujours vécu avec Suka. Leur chatte faisait partie intégrante de la famille.

Marie devait trouver une solution pour palier à l'absence de leur compagnon et leur proposa :
« Mes petits loulous, voulez-vous que l'on reprenne une autre chatte ? . »

Les trois enfants répondent en chœur et en sautillant :
« Oh oui, ouiiii ! »

Donc, tous ensemble, ils iraient au refuge le plus proche de chez eux. En attendant, Marie leur demanda de réfléchir au prénom de la future chatte.

Quelques minutes après, Noëline, âgée de 5 ans, ajouta :
« Maman, on pourra l'appeler Etoile ? »

Marie déclara : « bien sur, nous l'appellerons Etoile pour rendre hommage à Suka. »

VU de MA NICHE... *Ils sont fous, ces humains !!!*



Après vous avoir conté dans les numéros précédents quelques histoires drôles ou tristes, j'ai décidé d'aborder la misère animale sous un autre angle, celui de la responsabilité des humains. Car depuis que je veille sur le refuge, j'ai vu beaucoup de comportements qui ne plaident pas en la faveur de ces derniers.

Avec l'expérience, j'ai classé ces humains en trois catégories.

Il y a d'abord ceux qui ont une raison « valable » d'abandonner leur compagnon ; divorce, déménagement, hospitalisation, etc...et qui ont le courage de venir les abandonner afin de leur donner une chance de repartir d'une bonne patte ; je les appelle « les courageux ».

Il y a ceux qui ont peut-être aussi une raison d'abandonner leur animal, mais qui préfèrent l'attacher à un arbre ou le lâcher sur la route des vacances, sans penser que la pauvre bête affolée peut provoquer un accident ; eux je les nomme « les irresponsables ».

Et puis il ya une troisième catégorie, que l'on peut situer entre les deux, quoique... ceux là n'osent pas lâcher l'animal dans la nature, non, ils viennent au refuge, mais ... ils viennent la nuit, quand tout est fermé, que tout le monde dort. Alors ils passent ou plutôt ils balancent le chien ou le chat par-dessus la clôture, et s'en vont, la conscience tranquille.

Oui, mais ce qu'ils ignorent « peut-être », c'est que la nuit, deux gros chiens courent en liberté dans la cour du refuge. Inutile de décrire dans quel état de frayeur le gardien trouve ces animaux le matin, quand ils ont eu la chance de survivre. Comment les nommer, ceux-là ?

Voilà, chers lecteurs, je n'en dirai pas plus aujourd'hui !

Ah non, j'oubliais, il y a une quatrième catégorie d'humains ; ceux qui aiment leurs petits compagnons et les accompagnent jusqu'au bout. Mais il n'y a rien à raconter, tout le monde sait que les chiens et les chats heureux n'ont pas d'histoire !



LES MOTS POUR LE DIREExtrait de « Le Petit Prince » de St Exupéry *Dans le désert, le petit prince rencontre le renard...Chapitre XXI*

- Je suis un renard, dit le renard.
-Viens jouer avec moi, lui proposa le petit prince. Je suis tellement triste...
- Je ne puis pas jouer avec toi , dit le renard. Je ne suis pas apprivoisé.
- Ah ! Pardon, fit le petit prince.
Mais après réflexion, il ajouta :
- Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?
- C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens ... »
-Créer des liens ?
Bien sûr, dit le renard. Tu n'es encore qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde...

.....si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. Je connaîtrai un bruit de pas qui sera différent de tous les autres. Les autres pas me font rentrer sous terre. Le tien m'appellera hors du terrier, comme une musique. Et puis regarde ! Tu vois, là bas, les champs de blé ? Je ne mange pas de pain. Le blé pour moi est inutile. Les champs de blé ne me rappellent rien. Et ça, c'est triste ! Mais tu as des cheveux couleur d'or. Alors ce sera merveilleux quand tu m'auras apprivoisé ! Le blé, qui est doré, me fera me souvenir de toi. Et j'aimerai le bruit du vent dans le blé....

Le renard se tut et regarda longtemps le petit prince :
-S'il te plaît.... Apprivoise-moi ! dit-il.....

LES YEUX DANS LES YEUX (extrait de l'Union du 3-02-2014)

...l'homme a commencé à domestiquer le chien à la préhistoire, bien avant le cheval. Cela explique sans doute la parfaite symbiose qui unit nos deux espèces. Bon nombre de maîtres affirment d'ailleurs pouvoir deviner les émotions de leur compagnon d'un simple regard...Cela vaudrait aussi pour les personnes qui ne fréquentent pas ou peu la gent canine. Est-ce parce que nous avons appris à lire les signes ou parce que les chiens ont appris à communiquer avec nous ?

Le Pr. Miho Nagasawa et son équipe ont filmé douze chiens exposés à différents stimuli pour analyser les expressions de la face. D'après eux, certains mouvements des oreilles ou des sourcils sont revenus bien trop souvent pour qu'il s'agisse d'un hasard. Si l'on en croit les résultats de l'étude, c'est par le regard que le chien communique avec son entourage proche.

Que faire, alors, sans tomber dans la paranoïa, quand on a perdu son animal, et à qui se fier ?

D'abord s'adresser à des organismes connus, identifiables, ayant pignon sur rue. Un numéro de portable ne suffit pas !

-prévenir immédiatement la **Société Centrale Canine au 01 49 37 54 54**, ou la **Société d'Identification Electronique Vétérinaire pour un chat, au 01 55 01 08 08**, en précisant le numéro de tatouage ou puce électronique de votre animal et vos coordonnées. Faites aussi une déclaration de perte auprès de votre mairie ou de votre commissariat.

- Contacter les refuges se trouvant à proximité de votre domicile, ou de l'endroit où vous avez perdu votre animal (liste et coordonnées sur le site de 30Millions d'Amis).Appelez également la fourrière, attention, au-delà de 8 jours, l'animal recueilli en fourrière sera considéré comme abandonné.

-faites savoir que vous avez perdu votre animal autour de vous, aux commerçants, aux vétérinaires locaux ; vous pouvez aussi placer des affiches avec sa photo et vos coordonnées, dans les endroits où elles seront vues du plus grand nombre.

Que faire, également, lorsqu'on a trouvé un animal ?

-Le plus efficace est de l'amener à la fourrière, ou chez un vétérinaire , où on sera en mesure de rechercher un tatouage ou un marquage électronique, et donc de prévenir son éventuel propriétaire.

Ne pas garder un animal trouvé sans en avertir les structures habilitées, refuges, fourrières, vétérinaires, mairies, de manière à rendre possible le retour de l'animal auprès de son maître après identification. Attention, le non respect de cette disposition pourrait être assimilé à un vol, et donnerait au propriétaire légitime le droit de porter plainte.

L'animal ne sera adoptable qu'au-delà du délai légal prévu par les statuts de la fourrière ou du refuge auquel il aura été confié. (8 ou 15 jours selon les cas)

Coup de G...

Avec la multiplication d'émissions « de vulgarisation scientifique » destinées au grand public, les médias diffusent des éléments de culture, et c'est à leur honneur de participer ainsi à l'éducation générale. On ne peut que s'en réjouir, même si le bénéfice éducatif en est par nature limité par les contraintes liées au temps d'écoute.

Il est certain que 45 minutes d'une émission bien faite ne peuvent pas être mises en comparaison avec 10 ans d'études sanctionnées par l'obtention d'un diplôme, que tout métier s'apprend, longuement et patiemment, et que l'étalage de connaissances superficielles n'a jamais remplacé la vraie compétence. La prolifération d'experts en tous domaines, trop souvent autoproclamés, entraîne les mentalités vers des formulations simplistes, qui peuvent se révéler dangereuses, qu'il s'agisse de régimes alimentaires ou de solutions miracles résolvant tous les problèmes de la vie.

Les refuges et fourrières n'échappent pas à cette tendance générale, et on va voir se développer sur Internet des sites de « **sauvetage animal** » plus performants les uns que les autres, plus honnêtes, plus dévoués, plus, plus,...de vrais chevaliers blancs grâce à qui, bientôt, les problèmes de la cause animale seront tous résolus, les animaux abandonnés tous recasés, les malades guéris, miraculeux !!! Au passage, pour appuyer l'argumentaire, on n'oublie pas de colporter les propos les plus malfaisants et les plus diffamatoires à l'encontre des structures reconnues officiellement que sont les fourrières et les refuges déclarés. Pourquoi, du reste, tant d'agressivité, et que cache cette démarche de critique systématique ? Serait-on plus blanc en salissant les autres ? Est-ce une manière d'orienter l'opinion vers d'autres, pour éviter de répondre aux questions qui peuvent se poser, dans l'application du principe connu : « la meilleure défense, c'est l'attaque ! » ?

Si efficaces que cela, ces combattants irréprochables ? Combien d'animaux hébergés, combien de chats et de chiens rendus à leurs maîtres ? Où sont leurs chiffres ? Depuis plus de 40 ans que les refuges et fourrières existent, leurs bilans sont consultables, et les services préfectoraux en assurent la surveillance, dans un cadre réglementaire complexe, en constante évolution. Refuges et fourrières sont d'ailleurs habilités à consulter les fichiers nationaux félins et canins pour retrouver et identifier le propriétaire d'un animal trouvé errant, à noter que cette possibilité n'est pas ouverte officiellement à tout le monde.

Le danger ? Au prétexte de garder en attente un animal trouvé et non identifié, dans de prétendues « familles d'accueil », l'animal disparaît complètement d'un circuit normal, n'a ainsi plus aucune chance d'être rendu à son propriétaire légal, et peut finir vendu à la sauvette ou sur un site de vente en ligne, s'il n'est pas conservé comme reproducteur pour un élevage clandestin. Une manière comme une autre d'améliorer ses revenus sans passer par la case « impôts » !

Du côté des chats...



Illustration extraite d'un livre pour enfants, écrit par Mme Annick ...sous le nom d'auteur Soizic Monher et sous le titre « Mistigri Poulgwenn...un éternel amour »

Le quotidien du refuge nous montre suffisamment de comportements humains égoïstes et irresponsables pour qu'on ne résiste pas au plaisir de pointer, pour une fois, une attitude digne de notre respect.

Il y a 10 ans, Mme Annick ... qui habitait Maisons-Alfort, a fait stériliser et tatouer une chatte, qu'à la suite d'événements personnels survenus dans sa vie, elle a donnée à l'une de ses connaissances.

Au bout de 10 ans d'aventures inconnues, cette chatte a été trouvée sur le territoire châlonnais et apportée au refuge. Sur la foi de son tatouage, c'est Mme Annick ... qui a été prévenue de la présence de l'animal dans nos locaux.

N'écoulant que son esprit de responsabilité, malgré son âge et ses problèmes de santé, Mme Annick ..., qui ne conduit plus, a sollicité quelqu'un pour la conduire jusqu'à Châlons et reprendre l'animal. Encore bravo !

Questions à une, deux ou trois croquettes...

...pour être en accord avec la loi.

1 L'identification (puce électronique ou tatouage) du chien est obligatoire.

VRAI FAUX

2 L'identification (puce électronique ou tatouage) du chat est obligatoire.

VRAI FAUX

3 La stérilisation d'un animal de compagnie est déconseillée pour sa santé.

VRAI FAUX

4 Une portée est nécessaire avant la stérilisation d'une chatte.

VRAI FAUX

5 La vaccination contre la rage n'est pas obligatoire en France métropolitaine.

VRAI FAUX

6 En voiture, un animal peut voyager libre dans l'habitacle.

VRAI FAUX

Réponses page10, une croquette par réponse exacte.

Si vous avez 6 croquettes, vous êtes en bonne voie pour mériter la médaille du bon maître, en dessous de 3 croquettes, révisez vos connaissances,

GRRRRRR !!!

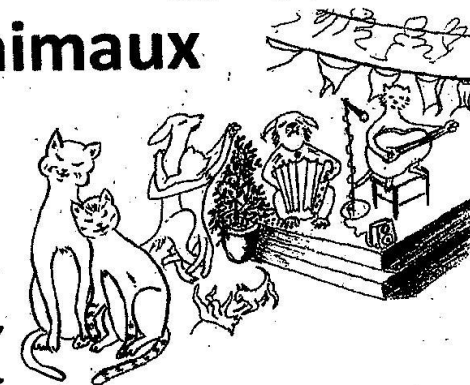
Fête des Animaux

Le samedi 4 octobre,

à partir de 14h,

et le dimanche 5 octobre,

à partir de 10h.



PORTES OUVERTES

**Buvette – Restauration – Brocante
Enveloppes (toutes gagnantes !!!)**

A.C.P.A.

Refuge « Charlotte Even »

Chemin du Platier – 51510 FAGNIERES

Tél : 03 26 70 54 70 - www.refuge-acpa.fr
association.animauxprotection@orange.fr

Traditionnellement, la Fête des Animaux se tient tous les ans au moment de la fête de St François d'Assise, le 1^{er} dimanche d'octobre, en hommage au saint qui professait un grand respect et un amour fraternel pour les animaux, qu'il considérait comme faisant partie de la nature, à l'égal de l'homme.

Réponses du quiz

- 1 **VRAI** .Tous les chiens de plus de 4 mois, nés après le 6 janvier 1999 doivent être identifiés.
- 2 **VRAI** .Dès lors que le chat fait l'objet d'une cession, que celle-ci soit à titre gratuit ou onéreux.
- 3 **FAUX**. Au contraire, la stérilisation augmente l'espérance de vie des animaux et prévient l'apparition d'un certain nombre de maladies (certains cancers)
- 4 **FAUX**. Totalement faux, c'est une idée reçue, jamais vérifiée.
- 5 **VRAI**. Reste cependant fortement conseillée, car le risque persiste du fait des déplacements d'animaux. Est obligatoire pour circuler dans les pays étrangers et revenir en France.
- 6 **FAUX**. Pour des raisons de sécurité, le chien doit être attaché, avec un harnais qui se boucle comme une ceinture de sécurité, ou bien séparé de l'habitacle par un filet ou une grille. Le chat doit être placé dans une caisse de transport.



Le point de vue de Milady

J'ai profité des vacances pour aller écouter les conversations des chiens, du côté de la pension. Ce n'est pas beau d'espionner, mais que voulez-vous, je suis une chipie, c'est comme ça ! Je me suis donc cachée dans le couloir, près d'un gros labrador et d'une petite chienne pleurnicheuse, qui était très fâchée que sa maîtresse l'ait mise en pension pour partir en voyage.

« _Ce n'est pas pour toute la vie, disait le labrador pour la consoler, regarde, tu n'es pas mal installée, d'accord, ça manque un peu de canapés, mais tu as pu apporter tes jouets et ta couverture préférée, ta chambre est lavée tous les matins, ta cour aussi, les croquettes sont bonnes et tu peux prendre le soleil quand tu veux, et participer aux activités...

_Quelles activités ?

_Discuter avec tes voisins, chanter à la chorale...

_La chorale ?

_Oui, celle qui accueille les visiteurs, le chef grimpe sur le toit de sa niche et donne le signal, et tous les chiens chantent en même temps ; et aussi, j'oubliais, si tu es malade pendant ton séjour c'est ton véto habituel qui viendra te soigner.

_Qu'est- ce qu'il a, le voisin, à s'agiter comme ça, il est malade ? il se tortille, il pousse des petits cris...

_Non, il a entendu son maître arriver, tu vois, c'est comme je te l'ai dit, ta maîtresse va revenir et tu pourras lui faire la fête. »

Alors la petite chienne a arrêté de pleurnicher, et moi, je suis repartie sur le bout des pattes, pour qu'on ne me remarque pas.

L'union fait la force,

Rejoignez- nous !

Si vous êtes déjà adhérents,

pensez à renouveler,

si ce n'est pas déjà fait,

vos cotisations pour 2014.



Vous pouvez utiliser le bordereau ci-dessous

pour effectuer le versement de votre don.

A.C.P.A.

Bordereau de Remise de Don – 2014

M, Mme, Melle :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Membre adhérent à partir de 10€

Si votre versement atteint 16€, souhaitez-vous un reçu fiscal ?

- rayer la mention inutile

Oui

Non

Pour nous permettre de vous renvoyer les justificatifs de vos versements, une enveloppe timbrée sera la bienvenue, MERCI !

Ouverture de la chasse aux souris !

Amusette , Bricole , Cascade , Diva , Elfe , Faïence ...

VOUS DONNEZ VOTRE LANGUE AU CHAT ?

ça tombe bien , le chat , c'est moi !

Je vais vous expliquer ... et comme c'est une histoire de souris (et d'autres animaux) je suis un spécialiste .

Vous trouverez au refuge , lors des portes ouvertes des 4 et 5 octobre , d'adorables souris (si , si , j'aime beaucoup les souris) dont certains noms figurent sur cette page .

Vous pourrez les " adopter " en échange d'une participation et d'un ticket à mettre dans l'urne .

Ce ticket vous permettra de participer au tirage fait le dimanche soir à la fermeture .

Et j'ai le grand plaisir de vous annoncer que vous serez peut-être l'heureux gagnant d'un panier contenant une bouteille de champagne cuvée spéciale 40 ans ACPA , six flûtes et les biscuits roses de Reims !!!

C'est tentant , non ?

Alors , à bientôt au refuge pour nos portes ouvertes !

PORTHOS

